

stagiaires  
en galère...  
collègues  
solidaires



## ENSEIGNER, CA S'APPREND !

**Une urgence :**  
améliorer les conditions de stage et de formation des stagiaires dès à présent

**Une exigence :**  
rétablir une véritable année de stage en alternance

## ADRESSE DE LA PROFESSION AU MINISTRE

Ministère de l'Éducation,

Je vous prie de vouloir bien transmettre la voix des personnels manuellement mobilisés contre la réforme de la formation des maîtres.

Aujourd'hui, jetés dans le bain du temps complet, sommés de ne faire en plus de leur temps de service et d'acquiescer leur métier sur le tas, 6000 stagiaires expérimentent les conséquences catastrophiques de cette réforme qui a servi à supprimer 5600 emplois à la rentrée dans le second degré et à imposer une conception du métier réduite à l'application de quelques heures vacantes.

Placés dans des conditions d'exercice intenable, beaucoup de stagiaires ont d'ores et déjà, après quelques semaines de cours, le sentiment de ne plus pouvoir faire face, faute de véritable décharge de service et de formation professionnelle réelle à laquelle ne peut se substituer un compagnonnage par un tuteur ou quelques stages en master à compter de l'an prochain.

Vous ne pouvez continuer d'ignorer cette réalité qui se traduit par la fatigue, dès à présent, de voir des stagiaires renoncer à la carrière qu'ils ont choisie. Vous ne pouvez continuer de négocier un métier qui exige, pour faire réussir les élèves, à la fois un haut niveau de qualification et de formation professionnelle.

Nos maîtres comme l'avenir de la jeunesse méritent davantage de respect et d'ambition.

Nous soutenons les revendications et les actions des stagiaires pour exiger des modifications immédiates de leurs conditions de stage et de formation :

- ⇒ Une formation didactique et pédagogique renforcée, s'efforçant sur le temps de service, délivrée par des formateurs
- ⇒ Un allègement de service réel pour tous
- ⇒ Des conditions de titularisation transparentes, reposant sur des avis contradictoires et un contrôle des élus du personnel

Nous exigeons :

- ⇒ l'abandon de la réforme actuelle et le rétablissement des emplois de stagiaire.
- ⇒ Un plan pluriannuel de recrutement couvrant les besoins du système éducatif.
- ⇒ Une décharge de cours pour les stagiaires des deux tiers de leur service, à savoir un service devant élever ne dépassant pas 6 heures.
- ⇒ Une vraie formation au métier d'enseignant qui permette un aller-retour entre la théorie et la pratique, formation qui doit être assurée par un IUFM rénové et amélioré.
- ⇒ Une vraie décharge pour le tuteur du stagiaire pour qu'il puisse suivre l'enseignement stagiaire régulièrement.
- ⇒ Une année progressive dans le métier.

Lettre pétition à signer collectivement  
et à retourner à :

**la section académique  
du SNES Versailles**

par courrier, 3 rue Guy Gouyon du Verger—  
94 112 Arcueil cedex  
par mail : s3ver@snes.edu  
par fax : 01 41 24 80 62.

## MERCREDI 1er DECEMBRE

### APPEL DE L'INTERSYNDICALE ILE DU FRANCE SECOND DEGRÉ ET DU COLLECTIF STAGIAIRES IMPOSSIBLES

(SNES-FSU Paris-Créteil-Versailles, SNEP-FSU Paris-Créteil-Versailles, SNUEP-FSU Paris-Créteil-Versailles, SN-FO-LC Paris-Créteil-Versailles, CGT Educ'action Paris-Créteil-Versailles, SGEN Paris-Créteil-Versailles, SE-UNSA Créteil, SNETAA-FO Créteil, SUD Education Versailles, SNCL Créteil...)

### RASSEMBLEMENT DEVANT LE MINISTRE À 14 h 30 (métro Sèvres-Babylone)

**Pour l'ex-DRH de l'Oréal, enseigner est un métier qui  
s'apprend sur le tas !**

Jetés dans le bain du temps complet, sommés de se former en plus de leur temps de service et d'apprendre leur métier sur le tas, 6000 stagiaires expérimentent les conséquences catastrophiques de cette réforme qui a servi à supprimer 5600 emplois à la rentrée dans le second degré et à imposer une conception du métier réduite à l'application de quelques bonnes recettes.

**Pour des milliers de stagiaires, des conditions d'entrée  
dans le métier catastrophiques !**

Placés dans des conditions d'exercice intenable, beaucoup de stagiaires ont d'ores et déjà, après quelques semaines de cours, le sentiment de ne plus pouvoir faire face, faute de véritable décharge de service et de formation professionnelle réelle à laquelle ne peut se substituer un compagnonnage par un tuteur ou quelques stages en master à compter de l'an prochain.

### Soutenons et relayons les actions des stagiaires qui revendiquent :

- ⇒ Davantage de journées de formation en prenant sur leur temps de service
- ⇒ Un véritable allègement de service pour tous
- ⇒ Des conditions de titularisation transparentes et équitables

### Stagiaires et titulaires, faisons entendre la voix de la profession pour exiger :

- ⇒ l'abandon de la réforme actuelle et le rétablissement des emplois de stagiaire.
- ⇒ Un plan pluriannuel de recrutement couvrant les besoins du système éducatif.
- ⇒ Une décharge de cours pour les stagiaires des deux tiers de leur service, à savoir un service devant élèves ne dépassant pas 6 heures.
- ⇒ Une vraie formation au métier d'enseignant qui permette un aller-retour entre la théorie et la pratique, formation qui doit être assurée par un IUFM rénové et amélioré.



**ENSEMBLE SE BATTRE POUR UNE VRAIE FORMATION**

## SNES

PARIS—CRETEIL- VERSAILLES